

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du vendredi 1^{er} novembre 2024
à 13 h 00
Salle Espace citoyen(nes)
800, boulevard De Maisonneuve Est, rez-de-chaussée**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture
CA *Direction des services administratifs*

Ouverture de la séance

10.02 Ordre du jour
CA *Direction des services administratifs*

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 1^{er} novembre 2024

10.03 Questions
CA *Direction des services administratifs*

Période de questions du public

10.04 Questions
CA *Direction des services administratifs*

Période de commentaires des membres du conseil

30 – Administration et finances

30.01 Administration - Directive / Procédure / Calendrier
CA Direction des services administratifs - 1247135005

Modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement de Ville-Marie pour l'année 2024 afin que la séance du conseil d'arrondissement de novembre se tienne le 11 novembre 2024 au lieu du 12 novembre 2024

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance
CA Direction des services administratifs

Levée de la séance



Dossier # : 1247135005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Ville-Marie , Direction des services administratifs , Division du greffe
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement de Ville-Marie pour l'année 2024 afin que la séance du conseil d'arrondissement de novembre se tienne le 11 novembre 2024 au lieu du 12 novembre 2024

De modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement de Ville-Marie pour l'année 2024 afin que la séance du conseil d'arrondissement de novembre se tienne le 11 novembre 2024 au lieu du 12 novembre 2024.

Signé par Marc LABELLE **Le** 2024-10-31 09:45

Signataire : Marc LABELLE

Directeur d'arrondissement délégué
Ville-Marie , Direction d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1247135005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Ville-Marie , Direction des services administratifs , Division du greffe
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement de Ville-Marie pour l'année 2024 afin que la séance du conseil d'arrondissement de novembre se tienne le 11 novembre 2024 au lieu du 12 novembre 2024

CONTENU**CONTEXTE**

L'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19) précise que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

Cet article prévoit également que le conseil peut cependant décider qu'une séance ordinaire débutera au jour et à l'heure qu'il précise plutôt que conformément au calendrier.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA23 240397 (1232678057) : Adopter le calendrier et les lieux des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2024

CA22 240399 (1222678045) : Adopter le calendrier et les lieux des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2023

CA21 240533 (1217135006) : Adopter le calendrier et les lieux des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2022

DESCRIPTION

Le présent dossier décisionnel vise à modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement de Ville-Marie pour l'année 2024 afin que la séance du conseil d'arrondissement du mois de novembre 2024 se tienne le 11 novembre 2024 au lieu du 12 novembre 2024.

L'heure et le lieu de la séance ne sont pas modifiés.

Le calendrier modifié est disponible dans l'onglet " Pièces jointes " du présent dossier décisionnel.

JUSTIFICATION**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

MONTRÉAL 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Un avis public sera publié dans le quotidien Le Devoir, conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Katerine ROWAN
Secrétaire d'arrondissement

Tél : 438 823-3978

Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2024-10-30

Jean-Luc L'ARCHEVÊQUE
Directeur des services administratifs

Tél : 514 872-7313

Télécop. :

Dossier # : 1247135005

Unité administrative responsable : Arrondissement Ville-Marie , Direction des services administratifs , Division du greffe

Objet : Modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement de Ville-Marie pour l'année 2024 afin que la séance du conseil d'arrondissement de novembre se tienne le 11 novembre 2024 au lieu du 12 novembre 2024



Calendrier Conseil d'arrondissement 2024_Modifié.pdf

RESPONSABLE DU DOSSIER

Katerine ROWAN
Secrétaire d'arrondissement

Tél : 438 823-3978
Télécop. :

Calendrier des séances du conseil d'arrondissement de Ville-Marie

2024

Date CA	Heure	Lieu	Adresse
13 février	18 h 30	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
12 mars	18 h 30	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
9 avril	18 h 30	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
7 mai	18 h 30	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
11 juin	18 h 30	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
9 juillet	18 h 30	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
10 septembre	18 h 30	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
8 octobre	18 h 30	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
11 novembre	18 h 30	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
10 décembre	18 h 30	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée